

Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble de l'offre de QSIPlus qui comprend du coaching, de la formation, des audits, du contrôle qualité, de l'impression 3D & reverse engineering. Elles font partie intégrale des commandes reçues, confirmées, livrées et facturées.

Nos tarifs s'entendent en francs suisses et sont majorés de la TVA en vigueur.

1. Prestations de service en entreprise ou non :

1.1. Tarifs

Tous nos prix sont exprimés en francs suisses, hors TVA au taux en vigueur.

Le paiement doit être effectué 10 jours au plus tard avant le début de la prestation.

Toute facture non contestée dans les 10 jours par écrit est considérée comme acceptée.

1.2. Protection des données

Par le biais de leur inscription à une prestation de service le client et/ou le participant approuve l'utilisation de ses données personnelles (coordonnées, statistiques, respect des modalités de paiement, comportement, etc...) par QSIPlus.

Il accepte également que ses données personnelles puissent être utilisées à des fins commerciales ou organisationnelles propres à QSIPlus.

Elles ne sont cependant jamais transmises à l'extérieur de QSIPlus.

Le client et/ou participant peut demander en tout temps de ne plus recevoir de publication de QSIPlus.

1.3. Limitations de responsabilité de QSIP

La responsabilité de QSIPlus ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel ou pour une tout autre raison qui ne peut lui être imputée.

La responsabilité de QSIPlus est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs, à l'exclusion de tout dommage indirect ou consécutif de type manque à gagner, perte d'activité, économie non réalisée et autres assimilés.

Par ailleurs, QSIPlus ne s'engage que sur la base d'obligation de moyens, à l'exclusion de toute autre obligation de résultat.

QSIPlus ne peut être tenu pour responsable de vols ou de pertes, survenant à l'occasion de prestations, d'effets personnels des participants ou intervenants.

1.4. Propriété intellectuelle

QSIPlus et ses partenaires sont seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus des supports de prestation, sous quelque forme que ce soit (écrite, électronique ou orale).

En conséquence, les contenus et supports pédagogiques, sous toutes leurs formes, mis à disposition des participants dans le cadre d'une prestation, ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Ils ne peuvent en particulier faire l'objet d'aucune autre utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès écrit de QSIPlus.

1.5. Confidentialité

Les échanges entre participants sont confidentiels. Chaque participant est rendu attentif à ses devoirs entre les autres membres du groupe sur ce sujet.

L'intervenant conserve une stricte confidentialité sur les informations concernant les participants, leur employeur, ainsi que les clients de ces derniers ou de QSIPlus, auxquelles il accède à l'occasion des prestations.

En outre, il s'abstiendra de porter un jugement négatif sur les participants et leur employeur.

1.6. Modifications de programmes et prix

Les programmes ainsi que leurs prix ne peuvent pas être modifiés, étant calculés selon la demande du client (sous la forme d'offre préalable).

1.7. Dispositions particulières :

1.7.1 Organisation de prestations de service

Pour des raisons d'organisation, les prestations peuvent devoir être ajournés et des sessions regroupées ou le lieu de déroulement déplacé.

En cas d'empêchement de l'intervenant prévu, QSIPlus procédera, dans la mesure du possible, à son remplacement ou proposera de nouvelles dates.

1.7.2 Annulation ou report d'inscription

Toute annulation doit être faite par écrit.

Pour toutes les prestations, le dédit est de 50 % du prix de la prestation en cas de retrait intervenant dans les 10 jours ouvrables avant la prestation est de 100 % pour toute annulation faite dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation.

Le report d'une inscription à une cession ultérieure est soumis aux mêmes conditions qu'une annulation.

En cas de remplacement par un autre participant moins de 10 jours ouvrables avant le début de la prestation, des frais administratifs de CHF 100.-- sont exigibles.

1.7.3 Nombre de participants

Afin d'assurer le bon déroulement des prestations (formation), y compris au niveau pédagogique, un nombre minimal et un nombre maximal de participants sont fixés pour chacune d'entre elles.

Dans certains cas particuliers, en cas d'effectif réduit, QSIPlus peut décider de maintenir un cours malgré tout.

1.7.4 Absences

Les absences partielles à une prestation ne sont pas acceptées et ne donnent par conséquent droit à aucun remboursement.

1.7.5 Attestation de formation

Les participants qui ont suivi une formation dans son intégralité reçoivent une attestation à son issue.

1.7.6 Offre

La réalisation d'une prestation de service est toujours précédée d'une offre.

Celle-ci en précise les objectifs, contenus, nombre de participants, durée, prix, dates réservées ainsi que le règlement des honoraires et frais.

Notre offre est sans engagement et doit être acceptée par écrit. La voie électronique ou par télécopie est valable et engage les parties.

1.7.7 Animation

Un séminaire et/ou une formation sont normalement animés par une seule personne.

Suivant l'approche et la taille du groupe ou les sujets devant être abordés, une seconde personne peut-être incluse dans notre offre.

QSIPlus se réserve le droit d'impliquer un formateur supplémentaire à des fins de partage ou de formation.

Le choix du formateur invité se fait en fonction des besoins du client.

En cas de nécessité, QSIPlus peut changer d'animateur avant le début ou en cours de séminaire et/ou formation.

1.7.8 Logistique

En principe la logistique est comprise dans notre offre et nous en assurant son bon déroulement.

Le matériel standard consiste en une salle de formation, des tables disposées en U ou selon la disposition précisée par l'animateur, un tableau papier, un projecteur beamer,

La documentation est fournie par QSIPlus.

1.7.9 Horaires

Les horaires standards d'une journée de prestation sont de 09h00 à 12h00, et de 13h00 à 17h00.

Des adaptations sont possibles selon les besoins et font l'objet de précisions au niveau de notre offre.

1.7.10 Evaluations

Chaque prestation de formation fait l'objet d'une évaluation finale faite par les participants, au moyen d'un formulaire remis à chacun, dont l'original est conservé par QSIPlus.

1.7.11 Annulation ou report

Dans des cas exceptionnels, le client peut sans conséquences financières, reporter ou annuler une intervention jusqu'à 10 jours ouvrables avant son début.

En revanche, si cette échéance est dépassée, un report ou annulation pourra uniquement se faire moyennant un dédommagement à QSIPlus. Celui-ci se monte à 50 % de la valeur du contrat pour un report ou une annulation survenant entre 10 et 15 jours ouvrables avant le début de l'intervention et de 100 % de la valeur du contrat moins de 5 jours ouvrables avant le début de la prestation.

1.7.12 Autorité

En cas de problème grave avec un participant, l'animateur est autorisé par le client à l'exclure en tout temps du séminaire. Une telle exclusion ne donne lieu à aucun remboursement.

1.7.13 Transport

Par jour de formation, le trajet aller-retour est facturé. Le km de voiture est compté selon le tarif recommandé par le TCS, le déplacement en train au prix de la première classe. Lorsque l'avion est choisi, la meilleure offre est recherchée par QSIPlus.

Pour des prestations s'étalant sur plusieurs jours consécutifs, si la durée du trajet Suggest-lieu de formation est supérieure à 90 minutes, QSIP facturera soit les trajets aller-retour, soit un trajet aller-retour et les frais d'hébergement.

Il va de soi que ces frais sont toujours indiqués dans notre offre dont ils font entièrement partie.

2. Prestations de contrôle

2.1. Tarifs

Nos offres sont toujours établies sur des demandes précises. Celles-ci incluent le temps nécessaire à la prestation, ainsi que le matériel, le lieu et l'espace nécessaires pour mener à bien nos prestations.

L'hébergement est également mentionné s'il s'avère nécessaire lors de prestations de longue durée.

Les parties ne sont pas liées tant qu'aucune confirmation de commande par écrit postal ou électronique n'a été émise par QSIPlus pour son client.

2.2. Horaires

Les horaires de travail sont ceux de l'entreprise hôte, des dispositions particulières peuvent être négociées.

2.3. Rapport

Un rapport de contrôle final est émis automatiquement dès la mission terminée et remise à la personne responsable.

2.4. Evaluation

Dans le but d'offrir toujours un meilleur service, un questionnaire d'évaluation est remis dès le travail accompli au représentant du client. Celui-ci est à compléter et à nous retourner sous 10 jours.

2.5. Facturation

La facture pour nos prestations est envoyée quelques jours après notre prestation et est payable dans un délai de 30 jours.

En cas de non-paiement, un 1^{er} rappel est envoyé, puis le cas échéant un second incluant CHF 20.-- de frais.

Passé ce délai, QSIPlus se réserve le droit d'annuler toute relation avec la société n'ayant pas respecté ses engagements et d'engager toutes actions légales pour récupérer son dû.

2.6. Protection des données

Les échanges, y compris les termes du contrat de prestations de contrôle entre l'entreprise mandatrice et QSIPlus sont confidentiels. Chaque partie est rendue attentive à ses devoirs sur ce sujet.

3. Prestations Impression 3D

3.1. Offre

Nos offres sont toujours établies sur des demandes précises. Celles-ci incluent le temps de préparation et de traitement des données, ainsi que le matériel nécessaire pour la réalisation des impressions. Elle inclut également les frais de traitement d'expédition des produits (emballage, port, documents d'expédition...)

3.2. Prix

Nos prix s'entendent pour une marchandise envoyée depuis notre siège principal, emballage y compris jusqu'à la destination spécifiée.

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'est pas incluse dans le prix mais sera facturée en sus.

Les prix indiqués dans une autre monnaie que le franc suisse sont calculés au cours officiel d'achat des devises de la Banque Cantonale Bernoise (BCBE) en vigueur le jour de l'envoi de notre offre et confirmation de commande.

Le client doit toujours s'acquitter de la valeur exprimée en franc suisse notifiée dans la confirmation de commande.

3.3. Livraison

3.3.1 Zones livrables

Suisse, Lichtenstein et France.

Important : L'adresse d'envoi doit être physique et non une case postale.

3.3.2 Délais de livraison

Selon information précisée sur notre offre et confirmation de commande.

Dans les cas de force majeure exprimée par la loi, QSIPlus est déliée des obligations assumées quant aux délais de livraisons confirmés, voire dans des cas extrêmes, sont en droit d'annuler les commandes, sans indemnité due aux acheteurs.

3.3.3 Personnes mineures ou sous tutelle

QSIPlus ne livre pas de marchandise à des personnes mineures ou sous tutelle.

3.4. Garantie

3.4.1 Conformité

Tous nos produits sont livrés en parfait état, une photo du colis avant envoi étant conservée afin d'éviter toute ambiguïté.

QSIPlus garantit leur conformité quant aux caractéristiques décrites dans l'offre et, le cas échéant, dans les instructions d'emploi et d'entretien jointes.

3.4.2 Durée de garantie

Sous réserve d'utilisation conforme aux instructions, la garantie est de 2 ans.

3.5. Echange et retour

Aucun échange ou retour n'est accepté car nos pièces sont fabriquées à la demande, selon vos caractéristiques et confirmées en tant que tel.

3.6. Responsabilité

QSIPlus décline toute responsabilité pour les défauts occasionnés hors de ses locaux et lors du transport.

Pour tous défauts justifiés (non-respect du modèle, mauvaise exécution, etc.) un remplacement gratuit est à charge de QSIPlus.

Aucune autre revendication ne pourra être réclamée, en cas d'exécution de pièces dont les modèles sont déposés ou brevetés.

Le destinataire n'est pas autorisé à retoucher, ou à faire retoucher par un tiers, des pièces défectueuses sans l'accord préalable de QSIPlus. Une telle action annulant de fait la garantie.

Les réclamations concernant le poids, le nombre de pièces ou l'état de la marchandise ne sont valables que si elles sont portées par écrit à la connaissance de QSIPlus dans les 5 jours suivant la réception de la marchandise.

3.7. Tolérances d'exécution

Sauf indications spéciales, nos tolérances habituelles sont pour l'impression FFF :

Cote	Brute		Usinée
	Sens de dépose	Autres cotes	
<30 mm	± 0.3	± 0.2	± 0.1
30- 100 mm	± 0.3	± 0.3	± 0.15
100> mm	± 0.4	± 0.5	± 0.2

3.8. Outillages

Les outillages, outils et modèles facturés à nos clients ne sont pas délivrés, mais restent exclusivement réservés à l'exécution des commandes de ces derniers.

Les frais d'outillage sont toujours à la charge du commanditaire mais restent la propriété de QSIPlus.

3.9. Paiement

Nos conditions de paiement sont les suivantes : 30 jours net et sans escompte.

Un rappel est envoyé 2 semaines après de délai mentionné ci-dessus, puis un second 2 semaines plus tard incluant CHF 20.-- de frais.

En cas non-paiement après 3 envois sans être avertis d'une demande d'arrangement, QSIPlus se réserve le droit de n'effectuer aucune livraison et d'interrompre tout relation commerciale et d'engager toutes actions légales pour récupérer son dû.

4. Site Internet

4.1. Information

Tous nos prix ainsi que les illustrations figurant sur notre site internet, catalogues, flyers sont sans engagement et peuvent être modifiés en tout temps sans autre avis.

4.2. CGV

Notre site internet est régi par les présentes conditions générales de ventes dans leur intégralité, au même titre que toutes nos prestations.

5. Mentions légales

5.1. For juridique

Toutes les relations juridiques avec QSIPlus sont soumises au droit suisse.
Le for juridique exclusif est à Fribourg.

5.2. Modifications des CGV

QSIPlus se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les présentes conditions générales.